

Service : test linguistique pour l'obtention de la nationalité belge (6059)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Objectif et Contenu

Programme Bruxelles Formation est un centre officiel pour la passation des tests linguistiques qui atteste le niveau linguistique en français dans le cadre de la demande de nationalité belge .

Le test (non numérisé) d'environ 2h30. consiste en quatre parties : écrire, écouter, lire et parler.

Type de formation

Organisation

Début 2 fois par mois de septembre à juin.

Coût Gratuit -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Vous assurer que vous êtes dans les conditions d'octroi soit via votre commune soit via ce lien : https://diplomatie.belgium.be/fr/Services/services_a_letranger/nationalite

Avoir atteint en français le niveau A2 dans les quatres compétences (lire, écrire, écouter,parler) du CECRL (Cadre européen commun de référence pour les Langues).

Intéressé(e) ?

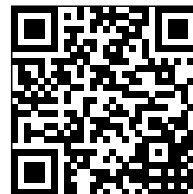
Que faire Présentez-vous en personne au bureau d'accueil de Bruxelles Formation Langues, boulevard Bischoffsheim 22-25, 1000 Bruxelles du lundi au vendredi entre 9h-12h et 14-16h avec une pièce d'identité pour vous inscrire.

Prochaines inscriptions à partir du 6 août 2019. Bruxelles Formation Langues vous contactera par la suite pour vous communiquer la date de l'examen.

Remarques

Contactez le VDAB ou le Selor.be pour l'examen de néerlandais ou d'allemand.

Retrouvez cette formation sur <http://www.dorifor.be/formation/6059>



Bruxelles Formation - BF langues

Boulevard Bischoffsheim 22-25 - 1000 Bruxelles

langues@bruxellesformation.brussels - <http://www.bruxellesformation.be>